Mairie d'Aime-la-Plagne, le 14 Mars 2019

Communiqué de presse

La vitesse sous contrôle...

Conformément aux engagements pris lors des réunions de quartiers, des contrôles de vitesse sont effectués de manière régulière par la police municipale à Aime bourg ainsi que dans les villages.

A cet effet, la police municipale a été dotée de jumelles laser de haute technologie qui permettent de contrôler la vitesse dans les deux sens de circulation simultanément.

Attention désormais à lever le pied dans les bourgs et villages !